

## Critères pour présenter un dossier de demande d'inscription à l'HDR

Le dossier scientifique doit permettre de montrer la maturité scientifique du candidat (niveau scientifique, autonomie, caractère original de sa démarche), son aptitude à concevoir et diriger les recherches et son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans son domaine.

Le(a) candidat(e) doit mettre en perspective son parcours scientifique par une réflexion sur ses champs de recherche, ses méthodologies, ses questionnements et les apports majeurs de ses travaux. Elle ou il doit aussi présenter ses orientations en cours et futures et sa participation à l'encadrement de travaux d'étudiants. Le dossier doit être détaillée, ne doit présenter que des travaux à caractère scientifique. La synthèse qui en résulte est essentielle pour l'appréciation des aptitudes du candidat à exercer des fonctions de direction de recherche.

Critères communs à toutes les sections CNU :

- publications référencées dans la liste journal citation reports (JCR).
- Publications récentes afin de démontrer que le candidat soit dans une dynamique de recherche
- équilibre scientifique entre valorisation/encadrement/visibilité.

### Critères pour la section CNU 26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

<b>Evaluation</b>	Appui sur la commission des thèses de l'ouest (bi-régionale Bretagne et Pays de Loire) qui demande à deux rapporteurs d'un autre site d'examiner le projet et de valider les noms des rapporteurs de l'HDR en s'assurant de leur impartialité vis-à-vis du candidat. C'est eux qui in fine jugeront de la qualité scientifique du dossier.
<b>Valorisation</b>	Publications en mathématique référencées JCR. S'il s'agit de mathématiques appliquées il est nécessaire de faire le lien entre les mathématiques et l'application.
<b>Encadrement</b>	Co-encadrement de thèse et engagement au niveau du M2.
<b>Visibilité</b>	Rayonnement international (invitations aux conférences, collaborations, portage de projets).

### Critères pour la section CNU 27 - Informatique

<b>Valorisation</b>	Au moins une bonne publication récente dans une bonne revue internationale en informatique. Participation à des conférences. Un résultat fort doit se publier rapidement dans des conférences très sélectives. Développement de logiciels ou de matériels, dépôts de logiciels à l'APP, etc.
<b>Encadrement</b>	Projets de fin d'études d'ingénieurs, mémoires CNAM, mémoires de master, thèses, postdoctorant.
<b>Visibilité</b>	Organisation de colloques, formations spécialisées, etc., Séjours scientifiques dans d'autres laboratoires/établissements, coopérations éventuelles, etc., Participation à des comités de programmes/éditoriaux Participation à des jurys de thèse.
<b>Le plus</b>	Participation à des projets ou porteur de projet (ANR, CIFRE, ERC, etc.).

**Critères pour la section CNU 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal  
et pour la section CNU 63 - Génie électrique, électronique, photonique et systèmes**

<b>Valorisation</b>	Au moins trois bonnes publications récentes (au moins deux dans les trois dernières années en section CNU 61) dans des revues référencées JCR. Les publications associées à la thèse ne sont pas prises en compte.
<b>Encadrements</b>	Projets de fin d'études d'ingénieurs, mémoires CNAM, mémoires de master, thèses, postdoctorant. Une publication associant un doctorant est un atout fondamental.
<b>Visibilité</b>	Organisation de colloques, formations spécialisées, etc., Séjours scientifiques dans d'autres laboratoires/établissements, coopérations éventuelles, etc., Participation à des comités de programmes/éditoriaux Participation à des jury de thèse.
<b>Le plus</b>	Participation à des projets ou porteur de projet (ANR, CIFRE, ERC, etc.)